

OUTPLACEMENT / RECLASSEMENT

SÉCURISER SON RETOUR A L'EMPLOI

Public :

La prestation d'outplacement s'adresse à tout salarié ou agent public dont le départ (subit ou choisi) a été négocié avec l'employeur.

Ce peut-être dans le cadre d'une rupture conventionnelle, d'un reclassement pour raisons de santé, d'un licenciement, etc...

Durée :

Le nombre de séance varie selon les besoins de chaque bénéficiaire. L'accompagnement se fait sous forme de RDV individuel de 2h environ.

La durée de l'outplacement se fait sur une période de 3 à 9 mois en moyenne selon les besoins.

Accessibilité :

Mes prestations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap, nous contacter.



PRESTATION
INDIVIDUELLE

06.10.24.58.53

CONTACT@PARTAGEET
COMPETENCES.FR

Objectifs :

L'outplacement vise plusieurs objectifs :

- **Sécuriser le parcours professionnel et favoriser l'autonomisation de la personne**
- **Accompagner le professionnel dans l'identification de ses atouts et la confiance en lui**
- **Concrétiser un retour à l'emploi**

En passant par une prestation d'outplacement, l'employeur permet à son collaborateur de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour son parcours de retour à l'emploi et d'une prestation complète de l'analyse de son parcours professionnel à l'intégration dans son nouveau poste.

Les outils et méthodes :

Les outils et moyens qui peuvent être utilisés au cours de la prestation sont les suivants :

- **Entretiens individuels exclusivement**
- **Tests**
- **Questionnaires d'auto évaluation**
- **Apports de connaissances**
- **Analyse métiers**
- **Aide aux investigations**
- **Mises en situation**
- **Travail personnel guidé**

Intervenante :

DE SAINT BLANQUAT Chloé, Partage et Compétences

Consultante RH

Diplôme Européen d'Etudes Supérieures en Management et gestion des PME

Praticienne en bilans de compétences et coach en reconversion professionnelle

12 ans d'expérience professionnelle en management et gestion des RH

Contact : contact@partageetcompetences.fr, tel : 06.10.24.58.53

Site Web : www.partageetcompetences.fr

ETAPES ET PROGRAMME :

Les différentes phases de l'accompagnement sont les suivantes :

Phase de découverte : découverte pour le bénéficiaire et la consultante

Bilan professionnel et personnel : analyse du parcours, identification et valorisation des compétences et aptitudes, inventaires des ressources. Travail sur la connaissance de soi, les sources de motivation, les intérêts, les valeurs. Travail sur la confiance et l'estime de soi.

Identification des possibles et émergence des projets : 2 ou 3 en général que l'on approfondi. L'objectif est d'avoir un projet réaliste, réalisable et en accord avec ses valeurs.

Accompagnement à la concrétisation du projet : plan d'actions, stratégie de recherche d'emploi, mise à jour du CV et de la lettre de motivation, coaching à l'entretien de recrutement, création d'entreprise ou d'activité en indépendant et mobilisation des bons interlocuteurs.

Les étapes de l'accompagnement et la régularité des RDV sont adaptées aux besoins de chacun. Ils seront établis à l'issue du premier RDV.

FINANCEMENT :

**LE COÛT EST PRIS EN CHARGE PAR
L'EMPLOYEUR.**

ME CONTACTER POUR UN DEVIS